

## Communiqué

### **La commission d'action sociale de la Carsat Nord-Est accorde une subvention exceptionnelle pour le logement-foyer pour personnes âgées Chevardé de Nancy**

196 836 euros, c'est le montant de la subvention accordé, à titre exceptionnel, pour la résidence Chevardé dans le cadre de l'aide à l'investissement pour la rénovation des logements-foyers.

À cette occasion, une manifestation se déroulera :

**le vendredi 16 janvier 2015 à 14h30**  
**dans les locaux de la résidence Chevardé - 38 rue de Dieuze à Nancy**

En présence de :

- Monsieur Hubert ATTENONT, Président du Conseil d'Administration de la Carsat Nord-Est
- Monsieur Albert LAUTMAN, Directeur de la Carsat Nord-Est

La multitude de projets déposés pour la Lorraine et la Champagne-Ardenne a montré l'importance des besoins régionaux et le dynamisme de terrain. La commission de la Carsat Nord-Est a donc décidé d'accorder, à titre exceptionnel et en complément de l'aide à l'investissement de la CNSA<sup>(1)</sup>, une subvention de 2 millions d'euros en faveur de 9 logements-foyers situés en Lorraine-Champagne-Ardenne.

Le projet déposé par le CCAS<sup>(2)</sup> de la ville de Nancy a particulièrement retenu l'attention de la Carsat sur la nécessité de la restructuration de l'entrée et la mise en accessibilité de l'établissement.

*Contacts*  
*Marie-Christine Rolle*  
*Service communication - 03 83 34 15 74*

(1) Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

(2) Centre Communal d'Action Sociale